

Responsable/Animateur Environnement

Prendre un poste de Responsable /
Animateur Environnement

Public concerné

Toute personne prenant en charge une fonction de responsable ou d'animateur Environnement.



Prérequis : Suivre le e-learning acquérir les bases nécessaires sur les thématiques Eau, Air, Sol, Déchets avant la formation

Objectifs

Être capable de prendre une fonction de responsable/animateur Environnement, et pour cela :

- > cerner les enjeux de la gestion environnementale en entreprise,
- > connaître la réglementation applicable et ses fondements,
- > connaître les exigences de la norme ISO 14001: 2015,
- > identifier les besoins et attentes des parties intéressées,
- > faire un état des lieux du Système de Management de l'Environnement.

Pour aller plus loin, FARAL peut :

- > Vous accompagner dans votre démarche SME
- > Réaliser des audits à blanc, des audits internes
- > Former vos auditeurs internes aux techniques d'audit,
- > Former votre responsable Environnement au stage perfectionnement
- > Vous former au droit de l'Environnement

Durée

3 jours

Dates

19-20-21 mars 2019 ou 8-9-10 octobre 2019

Coût

1625 € HT ou 1490 € HT si inscription simultanée au stage
« Responsable / Animateur Environnement - Perfectionnement »

dans nos locaux, 20 rue Louis Guérin à Villeurbanne

Programme

Les enjeux et notions de bases de l'Environnement

- > Contexte général et enjeux
- > Vocabulaire: aspect, impact, cycle de vie, parties intéressées, obligations de conformité...

La veille réglementaire

- > La veille réglementaire

ICPE

- > La réglementation ICPE
- > La nomenclature ICPE
- > Le classement ICPE
- > Les dossiers ICPE

Les prescriptions réglementaires applicables aux ICPE à partir d'un arrêté :

- > Air
- > Eau
- > Déchets
- > Déclarations
- > Autosurveillance

Les rôles et missions du responsable/animateur environnement

- > Clarification des rôles au sein d'une organisation
- > Liens pour permettre l'appropriation dans sa propre structure
- > Déclinaison des objectifs environnementaux

L'ISO 14001 : 2015

- > Analyse des principales exigences
- > Synergies avec les autres systèmes: ISO 50001, ISO 9001, ...

Les parties intéressées

- > Identification des parties intéressées pertinentes pour votre site
- > Identification de leurs besoins et attentes
- > Définition des obligations de conformité

Système de management

- > Autoévaluation du système de management
- > Feuille de route par rapport aux non conformités potentielles identifiées

Les + de Faral

- > Travail à partir de votre arrêté
- > Formateur à votre disposition avant et après la formation pour répondre à vos questions
- > Des illustrations concrètes pour la mise en application dans votre structure